



PRÉFECTURE DU LOIRET

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Orléans, le 12 novembre 2015

I N F O R M A T I O N

Ouverture du service « TéléPac mobile »

L'application « TéléPac mobile » vient d'être mise en service. Elle est destinée aux agriculteurs équipés d'un smartphone ou d'une tablette. La première version qui vient d'être ouverte est disponible pour les appareils fonctionnant sous Android. L'objectif est de l'étendre aux terminaux Windows Phone et Apple.

Vous pouvez installer TéléPac mobile sur votre smartphone ou tablette comme toute autre application Android à partir du magasin Google Play Store. Vous pourrez ensuite vous connecter à l'application avec votre numéro Pacage et votre mot de passe, à l'identique de ce que vous faites pour accéder au site TéléPac par internet.

L'application permet d'avoir accès directement pour toutes les campagnes depuis 2009 :

- aux courriers émis par la DDT (notamment lettres d'observations, courriers de fin de campagne),
- aux relevés de paiement.

A chaque nouvelle mise en ligne d'un document vous concernant, vous recevrez désormais une notification vous informant de l'arrivée de ce nouveau document. Vous pourrez le consulter directement sur son smartphone. Le document sera aussi toujours disponible sur le site Télépac internet.

L'application va être progressivement enrichie par d'autres fonctionnalités.

La DDT45 profite de cette information pour rappeler aux agriculteurs du Loiret qui ne l'auraient pas fait de lui communiquer par tout moyen (appel téléphonique, courrier, message électronique) leurs coordonnées téléphoniques (téléphone portable) et de messagerie électronique. Cela permet de joindre rapidement les agriculteurs en cas d'urgence sur leur dossier.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service agriculture et développement rural (ddt-sadr@loiret.gouv.fr - Dominique MARINOT au 02.38.52.47.01 ou Christine MERCERON au 02.38.52.46.97).